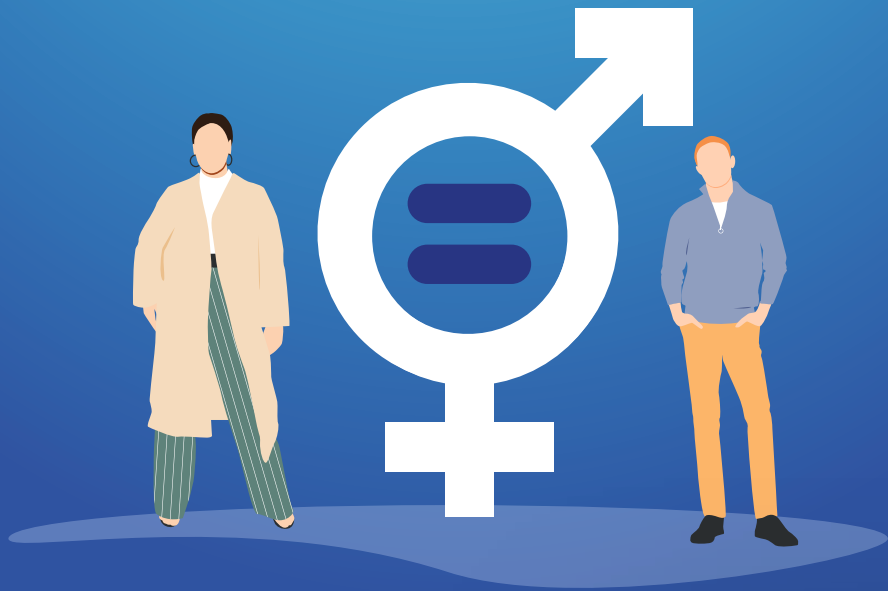


Égalité

entre les femmes & les hommes

BILAN ANNUEL 2022



angers loire
métropole
communauté urbaine



Angers



Ville d'Angers - Th. Bonnet

Les collectivités et le centre communal d'action sociale s'engagent pour l'égalité

Élaborer une feuille de route égalité 2021-2026

Les élus ont souhaité faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité du mandat dès 2014. En 2020, le confinement lié à la pandémie est venu révéler plus encore ces inégalités, avec la surexposition des femmes et de leurs enfants aux violences ou encore à l'exercice par les femmes des métiers de première ligne. Cet enjeu concerne de nombreux domaines, tels que l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'éducation, l'aménagement des espaces publics ou encore l'égalité professionnelle.

Afin de guider l'action pour traduire cette priorité qui doit être envisagée de manière transversale et pragmatique, les élus ont souhaité avoir une approche

fédératrice, fondée sur le recueil de l'expertise et l'expérience des directions et des acteurs locaux. Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe aux Solidarités actives et aux Droits des Femmes, Jeanne Behre-Robinson, adjointe à la Sécurité et à la Prévention, et Roselyne Bienvenue, conseillère déléguée aux Ressources humaines et aux Conditions de travail ont souhaité les consulter en 2020 pour identifier les enjeux prioritaires à prendre en compte au plus près des réalités de notre territoire. Suite à cette consultation, **une feuille de route commune à l'ensemble des services et de nos partenaires a été élaborée autour de cinq priorités :**

PRIORITÉ 1

Une gouvernance de l'égalité, l'une des priorités du mandat, pour intégrer cette notion dans l'ensemble des politiques publiques, sensibiliser, fédérer, coordonner et mobiliser les acteurs

PRIORITÉ 2

Pour une culture partagée de l'égalité femmes hommes sur le territoire dès le plus jeune âge

PRIORITÉ 3

Un engagement en faveur de l'accès à l'emploi, aux droits et la participation citoyenne des femmes

PRIORITÉ 4

Un espace public égalitaire et inclusif pour toutes et tous

PRIORITÉ 5

Une action renforcée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

PRIORITÉ 1

Certains chantiers ont déjà débuté, d'autres restent à lancer. Nous nous sommes engagés, avec l'appui des élus, des services de la Ville, d'Angers Loire

Métropole, du CCAS et des partenaires à rendre compte d'un bilan annuel. **Ce livret présente une synthèse des premières avancées pour l'année 2022.**

CHIFFRES CLÉS 2022

5

ORIENTATIONS PRIORITAIRES

réparties en 68 actions :

1/3

des actions sont en cours ou terminées

2/3

restent à lancer

L'AMBITION

Intégrer l'égalité réelle dans l'ensemble des politiques publiques



LES MOYENS

La Mission Égalité Diversité

Un budget spécifique pour accompagner les initiatives des directions et du territoire

Un soutien aux associations spécialisées



Jean-Marc Verchère,

Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire
Métropole,

Président du Centre
Communal d'Action
Sociale d'Angers



Christelle Lardeux-Coiffard,

Adjointe aux solidarités
actives et aux droits
des femmes



Jeanne Behre-Robinson,

Adjointe à la sécurité
et à la prévention



Roselyne Bienvenue,

Conseillère municipale
déléguée aux Ressources
humaines et aux
Conditions de travail,

Vice-présidente d'Angers
Loire Métropole

Subventionner les associations

A l'échelle du territoire, on constate un tissu associatif dense constitué d'associations expertes sur l'égalité, mais qui n'est pas toujours bien identifié par le grand public.

Chaque année, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale soutiennent financièrement les associations qui œuvrent en faveur d'une meilleure compréhension des enjeux d'égalité entre les hommes et les femmes et du soutien aux victimes de violences conjugales, intrafamiliales et de violences sexistes et sexuelles en proposant des réponses de proximité : **Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles , Solidarité Femmes 49, Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels, Planning Familial 49, Mouvement du Nid, France Victimes 49, Fondation Face Angers Loire, Le Refuge.**



105 000€

C'est le montant des subventions de fonctionnement versé aux associations en 2022.¹

En 2022, l'élaboration de conventions pluriannuelles d'objectifs pour une durée de 3 ans a permis de renforcer l'efficacité du soutien aux associations CIDFF 49 et Solidarités femmes 49.



*1 *Ce montant ne prend pas en compte les autres modalités de soutien accordées par la Ville, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale telles que la mise à disposition de locaux, de matériels audiovisuels, d'équipements sportifs, de salles mutualisées, de salles de réunions (Cité des associations, Espace Frédéric Mistral ...) et les subventions sur projet.*

Une culture partagée de l'égalité

Le premier mois de l'égalité

La première édition du mois de l'égalité a eu lieu du 7 au 31 mars 2022.

Un programme unique étalé sur le mois a permis de proposer une diversité d'évènements dans différents lieux pour intéresser le plus grand nombre.

À travers des ciné-débats, des pièces de théâtre, un escape game ou encore des expositions, trois types de publics ont pu être sensibilisés à l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Le grand public
- Les professionnels et bénévoles associatifs
- Les agents de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et d'Angers Loire Métropole

Les inégalités entre les femmes et les hommes se construisent et se reproduisent dès le plus jeune âge, à travers la transmission de stéréotypes assignant un sexe à une activité, une capacité ou bien un trait de caractère. Ces derniers influencent ainsi la manière dont les filles et les garçons, à tous âges, construisent leur identité, leur scolarité, leur orientation professionnelle ou encore leur rapport à eux même et aux autres. Déconstruire les stéréotypes sexistes en développant une culture de l'égalité représente ainsi un axe important de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

À NOTER

CHIFFRES CLÉS

14 ÉVÈNEMENTS
pour 1 540
participants

L'organisation a nécessité
l'implication de

15 et **11**
services Ville partenaires

Des expositions pour sensibiliser

La Mission Egalité Diversité de la ville d'Angers dispose de 6 expositions pédagogiques pour sensibiliser sur différents sujets traitant de l'égalité, la lutte contre les discriminations et la laïcité.

Ces expositions sont disponibles en prêt gratuit auprès des structures (associations...) établissements scolaires, institutions, collectivités et entreprises)

faisant partie de l'agglomération d'Angers Loire Métropole.

12

c'est le nombre de structures ayant emprunté une exposition en 2022.

La Sexpo angevine

Destinée aux jeunes de 14 à 25 ans, cette exposition interactive avait pour but de sensibiliser les jeunes angevins à la vie affective et sexuelle et de former les animateurs des maisons de quartier et les acteurs de la jeunesse sur ce sujet.

Sept ateliers ont permis d'aborder le fonctionnement du corps humain (anatomie et puberté), les conduites

sexuelles à risques, les infections sexuellement transmissibles et les moyens de s'en protéger, la contraception, la notion de consentement et l'égalité entre les femmes et les hommes.

La sexpo a été déployée durant cinq semaines sur cinq quartiers d'Angers.

CHIFFRES CLÉS



1032

personnes ont vu l'exposition



878

jeunes ont bénéficié de temps de médiation



40

acteurs jeunesse ont été formés à la santé sexuelle



PRIORITÉ 3

Un accès favorisé à l'emploi, aux droits et à la participation citoyenne des femmes

Viser l'exemplarité en tant qu'employeur

Promouvoir l'égalité femmes-hommes, c'est d'abord viser toujours plus d'exemplarité en tant qu'employeur. La Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale ont élaboré une feuille de route 2023-2025 qui a pour ambition de poursuivre les efforts en matière d'égalité professionnelle et faire des collectivités et du CCAS des employeurs toujours plus exemplaires.

Ce premier plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes prend en compte un historique d'engagements et d'actions mis en œuvre sur l'égalité et la lutte contre les discriminations depuis une dizaine d'années. Ils font l'objet d'améliorations continues.



CHIFFRES CLÉS

1 plan d'action en 4 axes répartis en 30 actions

1. Organiser une gouvernance de l'égalité professionnelle, améliorer la connaissance des collectivités sur l'égalité, renforcer le dialogue social et la culture managériale
2. Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois
3. Sensibiliser et accompagner les femmes et les hommes sur les différents temps de travail favorisant une meilleure articulation entre vie personnelle et professionnelle
4. Promouvoir la culture de l'égalité et prévenir les discriminations, les agissements sexistes, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel

1 cellule de signalement des actes de violence, discrimination ou harcèlement

Cellule Allo'discri

Dans le prolongement de la démarche liée à la lutte contre les discriminations et conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction Publique, les collectivités et le CCAS ont créé un dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Intitulée Allo'discri, cette cellule a pour

objet non seulement de recueillir les signalements des agents s'estimant victimes, mais également de les orienter vers les autorités compétentes. Encore insuffisamment connue des agents, l'un des enjeux est de mettre en place une campagne d'information.

Une action envers les territoires où les inégalités sont plus marquées

Le Contrat de Ville Unique de l'agglomération angevine (CVU) qui s'applique jusqu'au 31 décembre 2023 a pour objectifs de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants et habitantes. Il doit être un levier de soutien à l'innovation dans les réponses spécifiques apportées aux difficultés rencontrées par les femmes ou dans le fait d'envisager la situation respective des femmes et des hommes avant la mise en place d'une action s'adressant à tous les publics.

Les inégalités s'accroissent dans les quartiers « prioritaires » et les territoires plus fortement marqués par la précarité : monoparentalité, chômage, qualification, isolement... En 2022, plusieurs projets ont été soutenus favorisant l'insertion sociale et professionnelle des femmes en améliorant la connaissance des freins spécifiques ou encore permettant la participation, l'autonomie des femmes tels que « Parcours de femmes » de la Maison de quartier des Banchais ; « Toutes sports » porté par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, le Festival « EgalitéTerre » de l'association Femmes d'ici et d'ailleurs...



Une action renforcée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les violences sont multiples

La gravité et la multiplicité des violences sexistes et sexuelles, dont les femmes sont les principales victimes, constituent un phénomène d'ampleur. C'est pourquoi, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est un enjeu sociétal de première importance. Cela dépend de nous tous : pouvoirs publics, société civile, professionnels, bénévoles, citoyens.

Angers Loire Métropole s'est engagé aux côtés de l'Etat pour faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une réalité concrète et opérationnelle, grâce à la signature d'un contrat local de coordination et de mobilisation en novembre 2020. Ce travail mené en collaboration avec un grand nombre d'acteurs institutionnels et associatifs a dégagé plusieurs grandes priorités dont celle de former l'ensemble des acteurs avec une offre commune et adaptée. Une première formation est accessible depuis fin 2021. Destinée aux professionnels comme aux bénévoles du secteur associatif, celle-ci permet de disposer de clés pour repérer, accueillir et orienter les victimes majeures.

Création et diffusion d'un guide pour agir contre les violences sexistes et sexuelles

Ce livret apporte de précieux éléments d'informations mais il est aussi et surtout le support de diffusion de l'offre de formation spécifique du contrat local d'Angers Loire Métropole. Ce livret est à destination de l'ensemble des professionnels et bénévoles du territoire d'ALM, il ne traite que des victimes majeures même si ne sont pas oubliés les enfants exposés à ces violences. Guide téléchargeable sur angers.fr



CHIFFRES CLÉS



1

contrat local



20

partenaires



100

personnes
formées en 2022



Les violences peuvent prendre une multitude de formes :

- **Violences psychologiques**
- **Violences verbales**
- **Harcèlement dans l'espace public**
- **Outrage sexiste**
- **Violences sexistes et sexuelles**
- **Violences physiques**
- **Violences économiques**
- **Violences administratives**
- **Cyberviolences**
- **Violences liées à l'âge**

Diffuser des campagnes d'information

Les collectivités jouent un rôle important en termes d'information, de sensibilisation et de mobilisation contre toutes formes de violences auprès du grand public.

Dans le cadre du Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles en novembre 2022, une campagne d'information pour rappeler les numéros d'urgence à connaître et composer, que l'on soit victime de violences sexistes et sexuelles, témoin ou auteur, a été déclinée sur les panneaux numériques du 18 au 30 novembre.

En parallèle, les contacts des associations locales ont été recensés et publiés sur le site internet de la ville d'Angers et des outils ont été diffusés de manière pérenne comme le violentomètre*.

CHIFFRES CLÉS

3 visuels créés pour rappeler les numéros d'urgence et d'information

1500
exemplaires du violentomètre distribués



* Outil d'auto-évaluation en format réglette, qui permet de mesurer si la relation couple est saine ou au contraire s'inscrit dans de la violence.

Un espace public égalitaire et inclusif pour toutes et tous

Une recherche action et un guide pratique

Les femmes et les hommes n'ont pas le même usage des rues, des cafés, des espaces culturels et sportifs. L'histoire, l'éducation et l'organisation des villes influencent leurs comportements. Les politiques publiques et les actions citoyennes peuvent favoriser la mixité dans l'espace public. Les choix urbains peuvent répondre à l'impératif d'égalité en soutenant et généralisant les initiatives qui rendent la ville plus accessible et les espaces publics plus partagés et sûrs.

Dans le quartier de Monplaisir en rénovation urbaine, les habitants, les acteurs du quartier, les urbanistes et les aménageurs ont conduit ensemble une recherche action sur la place des femmes dans l'espace public pour concevoir et mettre en œuvre des espaces mieux partagés plus accessibles pour tous et toutes. Pour transposer les acquis de cette démarche sur d'autres territoires, un référentiel de bonnes pratiques a été créé à destination des élus et professionnels.

CHIFFRES CLÉS

2%

des rues portent un nom de femmes en France



Sur le quartier de Monplaisir,

1 rue porte le nom d'une femme



À Angers,

40%

des équipements sportifs portent le nom d'un homme.

60% sont dénommés en fonction du lieu, aucun ne porte le nom d'une femme



« Au nom des femmes », une exposition pour rendre visible des angevines au parcours inspirant



Une ville plus égalitaire donne toute sa place aux femmes dans l'espace public. Rendre visible les femmes et soutenir les initiatives qui y participent est une des réponses à apporter.

Pour cela, la Ville a acquis et enrichi l'exposition « Au nom des femmes » initiée par la Jeune Chambre Economique d'Angers et sa région. Lancée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, cette exposition retrace le parcours de 19 angevines remarquables, des femmes engagées, de talent ou d'exception, qui ont marqué l'histoire d'Angers et sa région.

Elle est depuis disponible en prêt gratuit auprès des acteurs d'Angers Loire Métropole désireux de l'exposer dans leurs locaux et de développer un projet autour

de cette exposition, comme par exemple nommer une salle ou un équipement du nom d'une angevine.



300, c'est le nombre de visiteurs qui se sont déplacés pour découvrir cette exposition présentée le 17 septembre 2022 à l'Hôtel des Pénitentes.

Ressources à disposition des acteurs du territoire

La Mission Égalité Diversité met à disposition des acteurs d'Angers Loire Métropole des expositions pour sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Expositions



Tous les métiers sont mixtes

Exposition conçue par Femmes ici et ailleurs – Tout public

Lutte contre les stéréotypes, élargissement des choix professionnels.



Égalité fille-garçon, parlons-en !

Exposition conçue par Le Moutard – À partir de 13 ans

Sensibilisation, incitation au débat et à la réflexion



Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes

Exposition conçue par l'ECVF – Public adulte

Compréhension de la réalité des violences faites aux femmes



Zoos humains

Exposition conçue par l'ACHAC – À partir de 13 ans

Discriminations croisées/ intersectionnelles, genre et lutte contre le racisme.



Au nom des femmes

Exposition conçue par la JCE 49 et la Ville d'Angers – Tout public

Valorisation des angevines remarquables, visibilité dans l'espace public, élargissement des choix professionnels.

En complément, des ressources pédagogiques sont également disponibles en prêt et adaptées à tous les âges : roue des métiers, jeux, sélection coups de cœur des bibliothèques, égalithèque, annuaire numérique des angevines remarquables...

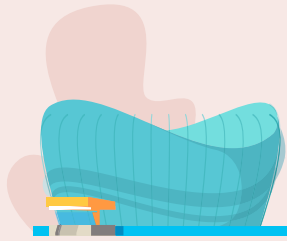
Pour plus d'informations et pour réservation :
02 41 96 99 26 – citoyennete@ville.angers.fr
angers.fr/egalite



En France :

2%

des rues portent le nom d'une femme



- 1%

des infrastructures sportives portent le nom d'une personnalité féminine

Chiffres-clés



Dans les festivals de musiques actuelles :

14%

de femmes artistes programmées contre

86% d'hommes.



1 femme

décède tous les 2 jours victime de son conjoint.



12 secteurs

professionnels sur 87 sont considérés comme mixtes.



Chaque année :

135 000

femmes victimes de violences sexuelles (dont 34 000 de viols)

41 000

hommes victimes



96%

des personnes condamnées pour des faits de violence entre partenaires sont des hommes.



35% de femmes

pratiquent du sport dans un club



Dans les transports,

100% des utilisatrices

victimes au moins 1 fois de harcèlement sexiste ou agression sexuelle.

Sources : Terre de Jeux 2024; Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Culture et la Communication du Ministère de la Culture 2021; INJEP/CREDOC/Ministère chargé des Sports, baromètre national des pratiques sportives 2018; Conseil national des Villes Juin 2018 ; Insee - ONDRPSSMI, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2012 2019 ; Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France.

